

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VERIFICATION DES INSTRUMENTS DE POIDS ET DE MESURES

1. Le Département de la Métrologie Légale du Ministère du Commerce et de la Protection des Consommateurs offrira un service de vérification de balances et des instruments de mesure aux commerçants du district de **Savanne** comme suit :
 - **du mardi 21 avril au vendredi 24 avril 2026 au Centre Social de Surinam de 09h30 à 14h00.**
2. Les commerçants de cette région, dont les balances et les instruments de mesure doivent être vérifiés ou revérifiés, sont priés d'apporter leurs équipements au **Centre Social de Surinam** pendant la période susmentionnée.
3. Les commerçants sont priés de se munir de leur carte d'identité, carte d'enregistrement d'entreprise (BRN) et de leurs anciens certificats de vérification.
4. Dans le cadre de la mise à jour notre base de données, le public est également prié de fournir une adresse e-mail valide pour toute correspondance future.
5. Les instruments soumis à la vérification doivent être propres et en bon état.

**Ministère du Commerce et de la
Protection des Consommateurs
SICOM Tower, Ébène**

Tel: 208 1682, 208 1671